

SEQUANS COMMUNICATIONS

Siège social : 15 boulevard Charles de Gaulle - 92700 COLOMBES
Société anonyme au capital de 2 467 692,56 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

RSM PARIS

26, rue Cambacérés
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 12 190 600
792 111 783 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

SEQUANS COMMUNICATIONS

Siège social : 15 boulevard Charles de Gaulle - 92700 COLOMBES
Société anonyme au capital de 2 467 692,56 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société SEQUANS COMMUNICATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEQUANS COMMUNICATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Stock de matières premières et produits finis

Le paragraphe « Stock de matières premières et produits finis » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose la méthode de comptabilisation des provisions pour dépréciation de stocks. Nos travaux ont consisté à examiner et à apprécier (i) les principales hypothèses utilisées par votre société notamment en matière d'évaluation de la valeur de réalisation attendue, ainsi que (ii) l'information donnée dans l'annexe des comptes annuels.

Chiffre d'affaires

Le paragraphe « Chiffre d'affaires » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Nos travaux ont consisté à réaliser des tests sur un échantillon de contrats de services et de ventes de produits, à examiner et à apprécier (i) les principales hypothèses utilisées par votre société notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la méthode de l'avancement, ainsi que (ii) l'information donnée dans l'annexe des comptes annuels.

Frais de recherche et développement

Les paragraphes « Immobilisations incorporelles » et « Frais de recherche et développement » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels exposent les méthodes de comptabilisation des frais de recherche et développement. Nos travaux ont consisté à examiner et à apprécier (i) les modalités d'identification et de comptabilisation des frais de développement remplissant les critères d'immobilisation à l'actif du bilan, ainsi que (ii) l'information donnée dans l'annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juin 2024

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Charles BOUCHER

Associé

Frédéric Martineau

Associé



SEQUANS

SEQUANS COMMUNICATIONS SA

**Comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Bilan

<i>En Euros</i>	Valeurs brutes	Amort. et provisions	Valeurs nettes 31/12/2023	Valeurs nettes 31/12/2022
ACTIF				
Frais d'établissements	—	—	—	—
Frais de développement	64.076.819	9.613.570	54.463.249	36.069.367
Logiciels, brevets, licences	22.849.844	19.661.811	3.188.033	5.028.945
Fonds commercial	—	—	—	—
Autres immobilisations incorporelles	—	—	—	—
Immobilisations incorporelles	86.926.663	29.275.381	57.651.282	41.098.312
Terrains	—	—	—	—
Installations techniques	23.930.397	21.498.687	2.431.710	2.980.119
Autres immobilisations corporelles	2.950.694	2.779.414	171.280	38.058
Immobilisations en-cours	—	—	—	—
Immobilisations corporelles	26.881.091	24.278.101	2.602.990	3.018.177
Titres de participation	44.724	—	44.724	43.722
Autres titres immobilisés	326.139	—	326.139	315.735
Prêts	—	—	—	—
Autres immobilisations financières	684.501	—	684.501	812.461
Immobilisations financières	1.056.084	—	1.056.084	1.171.918
Actif immobilisé	114.863.838	53.553.482	61.310.356	45.288.407
Matières premières	4.185.919	972.613	3.213.306	5.764.335
Produits finis	4.400.751	1.627.673	2.773.078	3.057.134
Stocks et en-cours	8.586.670	2.600.286	5.986.384	8.821.469
Avances et acomptes versés sur commande	216.454	—	216.454	267.160
Clients et comptes rattachés	10.123.351	2.170.306	7.953.045	5.722.062
Autres créances	5.995.241	—	5.995.241	5.911.751
Capital souscrit et appelé non versé	—	—	—	—
Dépôts à terme	6.805	—	6.805	4.693.956
Disponibilités	4.601.606	—	4.601.606	4.849.338
Actif circulant	29.530.127	4.770.592	24.759.535	30.265.736
Charges constatées d'avance	1.229.555	—	1.229.555	1.222.523
Frais d'émission d'emprunt à étaler	79.154	—	79.154	154.585
Ecart de conversion actif	2.882.675	—	2.882.675	4.882.815
Total actif	148.585.349	58.324.074	90.261.276	81.814.066
PASSIF				
Capital social			2.462.619	1.934.265
Primes d'émission			9.601.330	170.912
Réserve légale			—	—
Report à nouveau			—	(2.042.283)
Capital et réserves			12.063.949	62.894
Résultat de l'exercice			(26.641.178)	(11.523.296)
Subventions d'investissement			1.009.738	1.742.368
Capitaux propres			(13.567.491)	(9.718.034)
Avances conditionnées			2.290.377	3.094.270
Autres fonds propres			2.290.377	3.094.270
Provisions pour risques et charges			4.202.117	6.591.584
Provisions pour risques et charges			4.202.117	6.591.584
Emprunts et dettes financières divers			11.757.825	4.484.538
Emprunts obligataires convertibles			48.818.556	47.428.317
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			25.000	25.000
Dettes financières			60.601.381	51.937.855
Avances et acomptes reçus sur commande			3.131.884	1.359
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			11.603.263	6.400.202
Dettes fiscales et sociales			5.517.989	5.947.173
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			436.152	254.608
Autres dettes			12.249.145	11.232.320
Dettes d'exploitation			32.938.433	23.835.662
Produits constatés d'avance			2.790.902	5.294.001
Ecart de conversion passif			1.005.559	778.728
Total passif			90.261.276	81.814.066

Compte de résultat

<i>En Euros</i>	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Ventes de marchandises	—	—
Production vendues : biens	7.480.969	21.667.618
Production vendues : services	23.287.770	32.992.041
Chiffre d'affaires	30.768.739	54.659.659
Production stockée	3.355.602	14.198.672
Production immobilisée	20.710.789	13.173.297
Subventions d'exploitation virées au résultat	1.660.065	4.112.132
Reprise de provisions et transfert de charges	1.075.066	2.334.076
Autres produits	—	—
Produits d'exploitation	57.570.261	88.477.836
Achats de matières premières	3.331.530	14.940.011
Variations de stocks de matières premières	5.227.061	10.637.474
Autres achats et charges externes	48.514.333	42.572.641
Impôts, taxes et versements assimilés	420.785	598.554
Salaires et traitements	14.091.269	13.288.553
Charges sociales	5.889.221	5.443.135
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6.232.949	6.892.030
Dotations aux provisions sur immobilisations	669.482	—
Dotations aux provisions sur stocks	1.296.838	777.641
Dotations aux provisions clients	—	—
Dotations aux provisions pour risques et charges	239.268	404.066
Autres charges	270.295	693.416
Charges d'exploitation	86.183.031	96.247.521
Résultat d'exploitation	(28.612.770)	(7.769.685)
Produits financiers de participations	1.730.102	—
Intérêts et produits assimilés	—	—
Reprise de provisions et transfert de charges	4.882.815	2.374.446
Différence positive de change	880.326	3.358.546
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	162.016	65.571
Produits financiers	7.655.259	5.798.563
Dotations aux amortissements et provisions	2.882.675	4.882.815
Intérêts et charges assimilées	3.699.283	3.339.394
Différence négative de change	1.026.765	3.177.319
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	—	—
Charges financières	7.608.723	11.399.528
Résultat financier	46.536	(5.600.965)
Résultat courant avant impôt	(28.566.234)	(13.370.650)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	126	—
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	—	20.595
Produits exceptionnels	57.388	150.949
Charges exceptionnelles	706.420	23.483
Résultat exceptionnel	(648.905)	106.871
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	—	—
Impôt sur les bénéfices	(2.573.963)	(1.740.483)
Résultat net	(26.641.178)	(11.523.296)

Notes annexes aux comptes annuels

(Montants exprimés en euros, sauf mention expresse)

SOMMAIRE					
N°			INFORMATIONS		
			Produites	Non produites	
			Page N°	N. S.	N. A.
1		PRESENTATION DE LA SOCIETE ET NATURE DE L'ACTIVITE	5		
2		PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	5		
3		FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	10		
4		NOTES SUR LE BILAN :			
4.1		ACTIF IMMOBILISE BRUT	12		
4.2		AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	12		
4.3		PARTICIPATIONS	13		
4.4		AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET AUTRES TITRES IMMOBILISES	13		
		ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			X
		VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION			X
4.5		STOCKS	13		
4.6		CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13		
4.7		AUTRES CREANCES	14		
4.8		DEPOTS A TERME	14		
4.9		CAPITAUX PROPRES	15		
4.10		AVANCES CONDITIONNEES	20		
4.11		PROVISIONS	20		
4.12		EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	21		
4.13		AUTRES EMPRUNTS	22		
4.14		AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS	23		
4.15		INSTRUMENTS FINANCIERS	23		
5		NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :			
5.1		REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	25		
		CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI		X	
5.2		RESULTAT FINANCIER	25		
5.3		RESULTAT EXCEPTIONNEL	26		
5.4		IMPOTS SUR LES BENEFICES	26		
6		AUTRES INFORMATIONS :			
6.1		ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	27		
6.2		TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES	27		
6.3		ECART DE CONVERSION	28		
6.4		PRODUITS A RECEVOIR	28		
6.5		CHARGES A PAYER	28		
6.6		CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	29		
6.7		ENGAGEMENTS HORS BILAN	29		
6.8		ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	31		
6.9		REMUNERATION DES DIRIGEANTS	31		
6.9		JETONS DE PRESENCE	31		
6.10		EFFECTIF MOYEN	31		
6.11		FILIALES ET PARTICIPATIONS	32		
7		EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	32		

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 avril 2024.

Ces états seront soumis à l'approbation des actionnaires de Sequans Communication S.A. lors de leur Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 28 juin 2024.

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET NATURE DE L'ACTIVITE

Sequans Communications SA (« la Société ») est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française. La Société est une entreprise technologique avec une présence mondiale qui développe et commercialise des solutions 4G/5G LTE et pour les applications sans fil haut débit. Les solutions de la Société incorporent des processeurs bande de base et des circuits de radiofréquence émetteur-récepteur intégrés à des techniques exclusives de traitement du signal, d'algorithmes et de piles logicielles.

La Société dont le siège social est situé au 15-55, boulevard Charles de Gaulle à Colombes (92) établit des comptes consolidés (consultables sur le site internet de la Société: <https://www.sequans.com>). Ces derniers comprennent les états financiers de Sequans Communications S.A. qui est la société mère du groupe, et de ses filiales au 31 décembre 2023.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont établis sur la base du principe de continuité de l'exploitation. Les prévisions de trésorerie internes de la Société, établies à partir des prévisions de ventes par produit et par client, font l'hypothèse d'une structure de coûts d'exploitation en légère augmentation, de financements d'Etat au titre des programmes de recherche en cours et à venir et de nouveaux financements. La Société prévoit d'être en mesure d'obtenir des financements supplémentaires grâce à un ou plusieurs accords de licence, partenariats commerciaux ou autres accords similaires possibles; ou par le financement d'investisseurs institutionnels ou stratégiques dans le cadre de levées de fonds sur les marchés de capitaux, de financements par emprunt ou d'une combinaison des deux. Cependant, la Société ne peut garantir si ou quand de telles transactions auront lieu ou si elles se dérouleront à des conditions satisfaisantes.

De plus, les prévisions de la Société sur les encaissements provenant des ventes pourraient être affectées négativement si les clients retardaient ou réduisaient leurs achats.

La Société ne sait pas et ne peut pas savoir si les incertitudes actuelles liées au climat géopolitique, qui se déroulent en ce moment, pourraient s'intensifier et entraîner des conditions économiques et de sécurité qui pourraient avoir des impacts importants sur les activités de la Société. De plus, les polices d'assurance de la Société n'incluent pas les faits de guerre d'une certaine nature et la Société ne sait pas comment ses assureurs seraient susceptibles de réagir en cas de perte présumée causée par des incertitudes géopolitiques.

Bien que la Société ait pris et continuera à prendre des mesures pour obtenir de nouveaux financements, les facteurs ci-dessus soulèvent une incertitude significative quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation car rien ne garantit que la Société réussira à satisfaire ses besoins de trésorerie futurs.

Il n'y a pas eu de changements de méthodes comptables ayant eu un impact significatif au cours de l'exercice.

Présentation des comptes

La monnaie de présentation des comptes de la Société est l'euro.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux actifs iront à l'entreprise et que leur coût peut être évalué de façon fiable. Ces immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais directement attribuables à l'acquisition). Les amortissements, comptabilisés en charges d'exploitation, sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées des actifs.

	Durées d'utilisation
• Logiciels et licences	1 à 5 ans

A la clôture, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur actuelle de l'actif, correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage, est comparée à sa valeur nette comptable. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, la moins-value latente est prise en compte par la constitution d'une dépréciation ou d'un amortissement exceptionnel.

• Frais de développement immobilisés

La Société a identifié au sein de l'ensemble de ses projets de recherche et développement ceux qui répondaient aux critères de capitalisation suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du développement,
- l'intention d'achever le développement,
- la capacité à utiliser ou à vendre le développement,
- les avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources appropriées pour achever, utiliser ou vendre le développement,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses au cours du développement.

Les dépenses immobilisées incluent les frais de développement de la puce LTE catégorie 1 (Calliope 2) et depuis 2021 les développements relatifs à la 5G. Les dépenses immobilisées incluent également les coûts de tests et le travail de qualification en vue de finaliser le produit en vente sur le réseau des opérateurs.

Les frais de développement capitalisés au cours de l'exercice 2023 se décomposent comme suit:

- €3.313.300 liés à la puce Calliope 2 (€2.134.118 en 2022), et
- €17.066.159 liés au développement des produits 5G (€10.802.832 en 2022).

Pour l'exercice 2023, des coûts de tests et du travail de qualification en vue de finaliser le produit en vente sur le réseau des opérateurs ont été immobilisés pour un montant de €331.330 (€236.347 pour l'exercice 2022). La durée d'amortissement de ces frais est à rapprocher de la vie prévisionnelle du produit auquel ils se rattachent. Elle est comprise entre 3 et 5 ans.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Le montant global des frais de recherche et développement comptabilisés en charge au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à €26.882.372 (€16.848.983) pour l'exercice 2022).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des biens identifiables de nature durable détenus par l'entreprise pour être utilisés par elle ou loués à des tiers. Elles sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable. Ces immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais directement attribuables à l'acquisition).

Les amortissements, comptabilisés en charges d'exploitation, sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées des actifs :

	Durées d'utilisation
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 à 5 ans
Agencements et installations	6 ans ou date de fin de bail
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

A la clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. Dans ce cas, la valeur actuelle de l'actif, correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage, est comparée à sa valeur nette comptable. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, la moins-value latente est prise en compte par la constitution d'une dépréciation ou d'un amortissement exceptionnel.

Participations

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des titres est constatée si la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la Direction de la Société en fonction des perspectives de développement et de rentabilité des participations détenues.

Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement les dépôts et cautionnements versés à des tiers, le fonds de garantie retenu par un établissement bancaire français suite à la mise en place d'un contrat d'affacturage et des valeurs mobilières de placement nanties. Ces actifs sont comptabilisés au coût historique.

Stocks de matières premières et produits finis

Le coût d'entrée des stocks de matières premières est constitué du coût d'acquisition, déterminé par l'addition du prix d'achat et des coûts directement attribuables à l'acquisition.

Le coût d'entrée des biens produits correspond au coût de production. Celui-ci est constitué du coût des approvisionnements consommés augmenté des autres coûts engagés au cours des opérations de production.

Une provision pour dépréciation du stock est comptabilisée pour couvrir les produits non réparables en attente de destruction, les produits obsolètes, les excédents de produits en fin de vie et lorsque la valeur de réalisation attendue est inférieure au coût.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Dans le cas où il existe un risque de non recouvrement et que la perte est probable, une provision est comptabilisée quelle que soit l'échéance.

La Société a un accord d'affacturage avec une institution financière française. La Société transfère à la société de financement toutes les factures émises aux clients éligibles, et les clients sont chargés de régler les factures

directement avec la société de financement. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage des créances justifie que ces dernières sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue. La Société paie une commission sur la valeur nominale des comptes débiteurs soumis, qui est comptabilisée au compte de résultat et paie des intérêts sur les financements demandés.

Autres créances

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La Société a conclu une entente pour financer les Crédits d'Impôt Recherche (CIR) 2020, 2021, 2022 et 2023 au fur et à mesure de son acquisition au cours de l'année. La Société transfère à la société de financement le crédit d'impôt recherche à recevoir sur une base trimestrielle. La créance de CIR demeure à l'actif de la Société jusqu'au remboursement de celle-ci par l'Etat à la société de financement. La Société ne conserve en Autres Créances que les retenues appliquées par l'organisme de financement qui lui seront reversées 5 ans après.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont détenus à court terme, ne présentant pas de risque de taux significatif, et ne faisant pas l'objet d'un nantissement.

Disponibilités

Les disponibilités représentent les soldes débiteurs des comptes « Banques » à la clôture de l'exercice.

Charges constatées d'avance

Il s'agit des charges comptabilisées au cours de l'exercice et couvrant principalement une période afférente à l'exercice suivant.

Subventions d'investissement

Les revenus provenant du financement public des projets collaboratifs sont reconnus au fur et à mesure des engagements réels de dépenses directement liées à la réalisation des travaux stipulés dans ces contrats, sauf conditions suspensives justifiant d'une reconnaissance en produits d'exploitation lorsque celles-ci sont réalisées.

Avances conditionnées

Afin de faciliter le financement de ses activités de recherche, la Société bénéficie d'avances de l'Etat, assorties ou non d'intérêts, dont le remboursement est conditionné au succès commercial des produits développés. En cas d'échec, la dette restant à rembourser est annulée en contrepartie du résultat exceptionnel. Pendant la durée d'exécution du contrat, ces avances sont comptabilisées en autres fonds propres.

Provisions

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Dettes financières

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier sont comptabilisés en charges à étaler. Ces frais sont ensuite amortis sur la durée de vie du passif.

Produits constatés d'avance

Il s'agit des produits relatifs à des ventes se rapportant aux exercices suivants.

Chiffre d'affaires

Les ventes de produits sont comptabilisées dans la mesure où il est probable que les retombées économiques vont parvenir à la Société et qu'ils peuvent être évalués de manière fiable et lorsque les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de manière fiable. Le chiffre d'affaires est mesuré à la juste valeur de la contrepartie reçue, hors taxes ou droits sur les ventes. Les critères de comptabilisation spécifique ci-dessous doivent également être appliqués avant la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Production vendue de biens

Presque la totalité des ventes de produits de la Société provient de la vente de solutions semi-conducteurs destinées aux applications 4G à bande large sans fil. Une petite partie du chiffre d'affaires de la Société provient de la vente de concepts ou de cartes électroniques sur lesquelles ses clients développent et testent leurs propres concepts.

Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la preuve d'un engagement contractuel est établie, que le produit est livré, que le prix de vente est fixé ou peut être contractuellement déterminé, que le recouvrement est probable et que la Société a transféré à l'acheteur les risques, qu'il s'agisse du client final direct, du partenaire de fabrication du client final ou du distributeur, et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Dès lors que l'un de ces critères n'est pas rempli, le chiffre d'affaires est différé jusqu'à ce que l'ensemble des critères soient réunis.

Les produits ne sont pas vendus assortis d'un droit de retour mais ils sont couverts par une garantie. Bien que les marchandises vendues intègrent des logiciels, la Société considère que le logiciel est un élément accessoire des produits qu'elle vend.

Production vendue de services

Les autres revenus sont constitués de la vente de licences permettant l'utilisation des solutions technologiques de la Société et des frais liés aux services de maintenance et de support logiciels annuels associés, ainsi que de la vente de services de support technique et de développement. Les services de développement comprennent des services de développement de la technologie de pointe pour des partenaires technologiques et le développement de produits et de services d'intégration pour des clients et des opérateurs de téléphonie mobile.

Les produits de la vente de licences sont reconnus lorsque (i) un accord contractuel légal a été conclu avec le client, (ii) le logiciel a été livré (en partant du principe qu'il n'existe aucune autre obligation importante), (iii) le recouvrement des créances est probable et (iv) le montant des frais est fixé et déterminable. Si un de ces critères n'est pas respecté, la comptabilisation des produits est reportée jusqu'à ce que tous ces critères soient respectés.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de services de maintenance et de support logiciels est comptabilisé sur la période de maintenance (en général, un an). Lorsque la première année de maintenance est comprise dans le prix de la licence logiciel, un montant égal à un an de maintenance, est déduit de la valeur de la licence et comptabilisé sous la forme d'un produit sur la période de maintenance décrite plus haut. La différence entre les services de licence et de maintenance facturés et le montant reconnu en chiffre d'affaires est comptabilisée sous forme de produit différé.

Les produits des services de support technique et de développement sont généralement comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque la réalisation technique peut être estimée de façon fiable. Cela se produit lorsque le montant total du contrat peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés iront à la Société et que l'avancement peut être évalué. Dans certains cas, les produits sont constatés à l'achèvement des étapes du contrat. Les coûts associés sont comptabilisés en charges. Aucun coût n'a été capitalisé ou différé.

Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes comprennent essentiellement le coût des sous-traitants lié à la production et celui des prestataires de services principalement lié au développement technologique.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au taux de clôture du mois précédent leur comptabilisation. A la clôture, les créances, dettes et disponibilités sont converties et comptabilisées en euro sur la base du dernier cours de change. La différence en résultant est comptabilisée au bilan en "Ecart de conversion" pour les créances et les dettes, et en résultat financier pour les disponibilités. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Opérations de couverture

La Société détient des instruments financiers dérivés (contrat d'option ou à terme) uniquement dans un but de couverture, afin de réduire son exposition au risque de change sur des transactions futures hautement probables. Les gains et pertes associés à ces instruments sont constatés en résultat lors de la réalisation des transactions couvertes.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre l'ensemble des éléments qui, du fait de leur nature ne peuvent pas être rattachés à l'exploitation courante de la Société.

Indemnités de fin de carrière

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Cette obligation se définit comme un régime à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Cet engagement est évalué par un actuair indépendant d'après la méthode des unités de crédit projetées (conformément à la mise à jour de la norme IAS 19 / IFRS suite à la décision de l'IFRS IC en mai 2021 et à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003). Les modalités de calcul des engagements au titre des régimes à prestations définies, dont l'octroi des droits, est conditionné par la présence dans la société au moment du départ à la retraite (avec perte de tous droits en cas de départ anticipé) et dont les droits dépendent à l'ancienneté, tout en étant plafonné à un certain nombre d'années d'ancienneté. Cette évaluation nécessite l'utilisation de nombreuses hypothèses actuarielles, notamment, âge de départ en retraite, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires.

Comme l'autorisent les règles comptables françaises, cet engagement n'est pas provisionné.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 12 avril 2023, la Société a réalisé une augmentation de capital dans le cadre d'une offre privée en émettant 38.834.952 actions ordinaires à \$0.515 (€0.4722) par action, au profit de 272 Capital Master Fund Ltd, Lynrock Lake Master Fund LP et de plusieurs autres investisseurs. L'opération s'est chiffrée à \$20.000.000 (€18.340.211 dont €388.350 ont été directement enregistrés au capital et €17.951.862 en prime d'émission). Les coûts liés à cette augmentation de capital se sont élevés à €361.875 et ont été directement déduits de la prime d'émission.

Le 27 juin 2023, la Société a réduit le montant de sa prime d'émission de €13.565.579, réduisant le report à nouveau déficitaire de €13.565.579. Cette opération n'a pas eu d'impact sur la valeur nominale des actions.

Le 15 août 2023, le dernier emprunt obligataire émis auprès de Nokomis est arrivé à échéance et la Société a choisi d'exercer la première option de l'avenant signé le 20 mars 2020 afin de proroger l'échéance au 16 août 2024 en échange de l'émission de 1.244.820 bons de souscription à Nokomis à un prix d'exercice de \$0.8092 par bon de souscription. La date d'expiration de ces bons est le 15 août 2026. Conformément à l'article II de l'avenant, le taux d'intérêt de l'emprunt obligataire est porté à 13,5 % par an à compter du 15 août 2023. Le prix de conversion de la dette reste inchangé.

Le 26 septembre 2023, la Société a réalisé une augmentation de capital dans le cadre d'une offre privée en émettant 8.480.564 actions ordinaires à \$0.7075 (€0.6713) par action, au profit de 272 Capital Master Fund Ltd. L'opération s'est chiffrée à \$5.999.999 (€5.693.139 dont €84.806 ont été directement enregistrés au capital et €5.608.333 en prime d'émission). Les coûts liés à cette augmentation de capital se sont élevés à €91.721 et ont été directement déduits de la prime d'émission.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. Actif immobilisé brut

4.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations (En Euros)	31/12/2022	Acquisitions	Diminutions	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	67.589.587	21.185.471	1.848.395	86.926.663
<i>Frais de développement</i>	<i>43.366.030</i>	<i>20.710.789</i>	—	<i>64.076.819</i>
<i>Logiciels, brevets, licences</i>	<i>24.223.557</i>	<i>474.682</i>	<i>1.848.395</i>	<i>22.849.844</i>
Immobilisations corporelles	25.201.097	1.681.602	1.609	26.881.090
<i>Installations techniques</i>	<i>22.414.788</i>	<i>1.517.218</i>	<i>1.609</i>	<i>23.930.397</i>
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>2.786.309</i>	<i>164.384</i>	—	<i>2.950.693</i>
Total immobilisations brutes	92.790.684	22.867.073	1.850.004	113.807.753

4.1.2 Immobilisations financières

Immobilisations (En Euros)	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
<i>Titres de participations</i>	<i>43.722</i>	<i>1.002</i>	—	<i>44.724</i>
<i>Créances rattachées</i>	—	<i>720</i>	—	<i>720</i>
Participations et créances rattachées	43.722	1.722	—	45.444
<i>Autres titres immobilisés</i>	<i>315.735</i>	<i>10.404</i>	—	<i>326.139</i>
<i>Prêts</i>	—	—	—	—
<i>Autres immobilisations financières</i>	<i>812.461</i>	<i>450.998</i>	<i>578.959</i>	<i>684.500</i>
Prêts & autres immob. financières	1.128.196	461.402	578.959	1.010.639
Total	1.171.918	463.124	578.959	1.056.083

4.2. Amortissements et dépréciations

Amortissements (En Euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Amortissements immobilisations incorporelles	26.491.275	4.632.502	1.848.397	29.275.380
<i>Frais de développement</i>	<i>7.296.663</i>	<i>2.316.907</i>	—	<i>9.613.570</i>
<i>Logiciels, brevets, licences</i>	<i>19.194.612</i>	<i>2.315.595</i>	<i>1.848.397</i>	<i>19.661.810</i>
Amortissements immobilisations corporelles	22.164.177	1.446.111	1.669	23.608.619
<i>Installations techniques</i>	<i>19.415.926</i>	<i>1.414.949</i>	<i>1.669</i>	<i>20.829.206</i>
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>2.748.251</i>	<i>31.162</i>	—	<i>2.779.413</i>
Dépréciations immobilisations corporelles	18.744	669.482	18.744	669.482
<i>Installations techniques</i>	<i>18.744</i>	<i>669.482</i>	<i>18.744</i>	<i>669.482</i>
Total amortissements	48.674.196	6.748.095	1.868.810	53.553.481

4.3. Participations

La Société détient une participation de 100 % au capital des cinq filiales suivantes qu'elle a créées :

Nom	Localisation	Année de création	% de détention	Valeur comptable des titres (en Euros)
Sequans Communications Ltd	Royaume-Uni	2005	100	36.945
Sequans Communications Inc.	Etats Unis	2008	100	6.725
Sequans Communications Ltd. Pte.	Singapour	2008	100	51
Sequans Communications (Israel) Ltd.	Israël	2009	100	2
Sequans Communications Finland Oy	Finlande	2020	100	—
Sequans Communications SAS	France	2023	100	1.002

4.4. Autres immobilisations financières et autres titres immobilisés

Les autres immobilisations financières comprennent :

- les dépôts et cautionnements versés à des tiers, dont un dépôt de garantie pour les locaux du siège social équivalent à 3 mois de loyer d'un montant à la clôture de €165.738, des dépôts de garantie pour les locaux des autres sites en France et à l'étranger pour un total de €97.949;
- le fonds de garanti retenu par un établissement bancaire français suite à la mise en place d'un contrat d'affacturage (€420.814).

Les autres titres immobilisés comprennent un compte à terme mais classé en «autres titres immobilisés» du fait de son indisponibilité, pour un montant de €326.139 (€315.735 au 31 décembre 2022). Ces SICAV nanties couvrent une garantie donnée relative aux baux des locaux de la Société pour un montant €343.891 au 31 décembre 2023.

4.5. Stocks

Au 31 décembre 2023, le stock est composé de composants et de produits finis dont les valeurs brutes s'élèvent respectivement à €4.185.919 et €4.400.751.

Au 31 décembre 2023, la provision pour dépréciation s'élève à €2.600.287 (€1.659.631 au 31 décembre 2022).

Au cours de l'exercice 2023, la Société a déprécié le stock de modules et de puces, en dehors des unités susceptibles de satisfaire des demandes attendues de certains clients et des projets bien identifiés, et ceci même si ces produits n'ont pas été déclarés en fin de vie. La Société a donc comptabilisé une provision pour dépréciation d'un montant de €579.566. La Société a repris la provision à hauteur de €65.568 suite à la destruction de produits endommagés en 2022 et à la vente de produits dépréciés antérieurement.

Par ailleurs la Société a comptabilisé une dotation pour dépréciation de stocks de matières premières pour un montant de €712.272. La Société a également repris la provision à hauteur de €290.614 suite à la destruction ou à la consommation de matières premières en 2023.

Le montant restant en provision au 31 décembre 2023, soit €2.600.286, est lié pour un montant de :

- €1.627.673 à des produits finis endommagés ou dont le nombre d'unités en stock est supérieur aux quantités nécessaires pour répondre à la demande attendue des clients;
- €972.613 à des matières premières qui ne seront plus utilisées dans la fabrication des produits finis.

4.6. Créances clients et comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, le solde de ce poste s'élève en valeur brute à €10.123.351 avec une provision totale pour créances douteuses s'élevant à €2.170.306.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société n'a pas comptabilisé de dotation pour dépréciation de créances impayées.

Le montant des créances factorisées au 31 décembre 2023 s'élève à €2.294.272.

4.7. Autres créances

Les autres créances comprennent notamment au 31 décembre 2023 :

- une demande de remboursement de crédit de TVA pour un montant de €603.842,
- un dégrèvement de CFE pour €56.933,
- un remboursement attendu des acomptes de CVAE versés en 2023 pour €50.618,
- des subventions à recevoir relatives à des projets collaboratifs pour un total de €2.482.469,
- une créance sur l'Etat d'un montant de €2.227.386 correspondant au Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'année 2023 (à noter que le remboursement du crédit d'impôt recherche de l'année 2022 a été reçu courant 2024 pour un montant de € 4.036.304). Le montant total de cette créance s'élève à €4.510.643 mais comme lors des années précédentes, la Société a sollicité le préfinancement de son CIR auprès d'un organisme spécialisé, selon un calendrier établi sur la base estimée du CIR 2023 à chaque échéance et d'après les composantes du financement retenues suivantes:
 - Valeur nominale estimée: €4.506.784 (montant brut)
 - Taux d'intérêt retenu: 7,59%

Au 31 décembre 2023, la Société a obtenu un préfinancement à hauteur de €3.119.021 (€2.784.807 net des commissions et des intérêts financiers). La Société recevra €1.275.094 (avant commissions et intérêts) en 2024 et le solde de €110.416 en 2029,

- la retenue du CIR 2020 par l'organisme de préfinancement pour un montant de €100.032 qui sera remboursée en 2026.
- la retenue du CIR 2021 par l'organisme de préfinancement pour un montant de €124.236 qui sera remboursée en 2027.

4.8. Dépôts à terme

Au 31 décembre 2023, la Société détenait des dépôts à terme pour un total de €6.805 (€4.693.956 au 31 décembre 2022) dont les maturités de placement courent sur des périodes comprises entre un jour et trois mois et qui sont rémunérés à des taux d'intérêts à court terme variables.

4.9. Capitaux propres

(En Euros)	31/12/2022	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Capital social	1.934.264		528.355	—	2.462.619
<i>Acquisition des actions gratuites par des salariés</i>			55.200		55.200
<i>Augmentation de Capital</i>			473.155		473.155
<i>Placement privé Janvier 2022</i>			388.349		388.349
<i>Offre publique d'achat de mars 2022</i>			84.806		84.806
<i>Réduction du capital social</i>					—
Primes d'émission	170.911		23.560.208	14.129.788	9.601.330
<i>Acquisition des actions gratuites par des salariés</i>				55.200	(55.200)
<i>Augmentation de Capital</i>			23.560.195		23.560.195
<i>Placement privé Janvier 2022</i>			17.951.862		17.951.862
<i>Offre publique d'achat de mars 2022</i>			5.608.333		5.608.333
<i>Attribution BSA (Bon de souscription d'action)</i>			12,6		13
<i>Frais d'augmentation de capital</i>				509.009	(509.009)
<i>Apurement du report à nouveau</i>				13.565.579	(13.565.579)
Report à nouveau	(2.042.283)	(11.523.296)	13.565.579		—

Capital social

Au 31 décembre 2023, les actions se décomposent de la façon suivante :

	Nombre	Valeur nominale
- Actions composant le capital au début de l'exercice	193.426.478	0,01
- Actions émises pendant l'exercice	52.835.526	0,01
- Actions remboursées pendant l'exercice	—	0,01
- Actions composant le capital à la fin d'exercice	246.262.004	0,01

Le 12 avril 2023, la Société a réalisé une augmentation de capital dans le cadre d'une offre privée en émettant 38.834.952 actions ordinaires à \$0.515 (€0.4722) par action, au profit de 272 Capital Master Fund Ltd, Lynrock Lake Master Fund LP et de plusieurs autres investisseurs. L'opération s'est chiffrée à \$20.000.000 (€18.340.211 dont €388.350 ont été directement enregistrés au capital et €17.951.862 en prime d'émission). Les coûts liés à cette augmentation de capital se sont élevés à €361.875 et ont été directement déduits de la prime d'émission.

Le 27 juin 2023, la Société a réduit le montant de sa prime d'émission de €13.565.579, réduisant le report à nouveau déficitaire de €13.565.579. Cette opération n'a pas eu d'impact sur la valeur nominale des actions.

Le 26 septembre 2023, la Société a réalisé une augmentation de capital dans le cadre d'une offre privée en émettant 8.480.564 actions ordinaires à \$0.7075 (€0.6713) par action, au profit de 272 Capital Master Fund Ltd. L'opération s'est chiffrée à \$5.999.999 (€5.693.138 dont €84.806 ont été directement enregistrés au capital et €5.608.333 en

prime d'émission). Les coûts liés à cette augmentation de capital se sont élevés à €91.721 et ont été directement déduits de la prime d'émission.

Au 31 décembre 2023, la situation des différents plans de bons de souscription d'actions («BSA»), options de souscriptions d'actions («stock-options») et actions gratuites («AGA») s'analyse comme suit (ne sont pas inclus les 9.382.986 BSA émis à un actionnaire stratégique en février 2019, les 1.800.000 BSA émis à Nokomis Capital L.L.C lors de l'amendement signé en Septembre 2018, les 816.716 BSA émis à Harbert European Speciality Lending en octobre 2018 et les 594.680 BSA et 1.244.820 BSA émis à Nokomis Capital L.L.C lors des amendements signés en Aout 2022 et Aout 2023, respectivement):

Date de l'assemblée générale	Stock options						
	25/06/2013		26/06/2014				
Nombre de titres autorisés	964.000		1.350.000				
Date du conseil d'administration	02/04/2014	25/03/2014	22/07/2014	21/10/2014	11/12/2014	24/03/2015	21/04/2015
Nombre total de titres attribués	26.600	23.300	409.000	90.000	666.900	27.200	138.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—	—	—
Prix d'exercice des titres émis	\$2,67	\$2,79	\$ 1,58	\$ 1,61	\$ 1,25	\$ 1,76	\$ 1,94
Nombre total de titres émis suite aux exercices	—	—	49.894	14.469	161.015	1.238	—
Nombre de titres attribués et annulés	17.000	9.000	42.686	65.931	198.196	16.362	10.000
Nombre de titres non attribués et caduques	—						
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2023	9.600	14.300	316.420	9.600	307.689	9.600	128.000
Nombre de titres restant à attribuer	—						
Augmentation de capital potentielle	—						
En valeur	96	143	3.164	96	3.076	96	1.280
En nombre d'actions	9.600	14.300	316.420	9.600	307.689	9.600	128.000
Dates d'expiration	02/04/2024	25/03/2024	22/07/2024	21/10/2024	11/12/2024	24/03/2025	21/04/2025

Date de l'assemblée générale	Stock options				
	29/06/2015		29/06/2015		
Nombre de titres autorisés	1.350.000		1.350.000		
Date du conseil d'administration	20/07/2015	19/10/2015	14/12/2015	02/02/2016	26/04/2016
Nombre total de titres attribués	385.600	134.800	576.250	33.600	219.750
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—
Prix d'exercice des titres émis	\$1,55	\$1,2	\$1,97	\$1,9	\$2,54
Nombre total de titres émis suite aux exercices	3.500	14.100	43.062	3.992	—
Nombre de titres attribués et annulés	76.100	20.700	204.471	5.608	105.150
Nombre de titres non attribués et caduques	—				
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2023	306.000	100.000	328.717	24.000	114.600
Nombre de titres restant à attribuer	—				
Augmentation de capital potentielle	—				
En valeur	3.060	1.000	3.287	240	1.146
En nombre d'actions	306.000	100.000	328.717	24.000	114.600
Dates d'expiration	20/07/2025	19/10/2025	14/12/2025	02/02/2026	26/04/2026

	Stock options		
Date de l'assemblée générale	28/06/2016	30/06/2017	28/06/2019
Nombre de titres autorisés	1.000.000	1.500.000	5.000.000
Date du conseil d'administration	25/10/2016	25/07/2017	23/07/2019
Nombre total de titres attribués	190.000	50.000	60.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—
Prix d'exercice des titres émis	\$1,77	\$3,67	\$0,90
Nombre total de titres émis suite aux exercices	—	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	—	50.000	60.000
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2023	190.000	—	—
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—
En valeur	1.900	—	—
En nombre d'actions	190.000	—	—
Dates d'expiration	25/10/2026	25/07/2027	23/07/2029

	BSA				
Date de l'assemblée générale	26/06/2014		29/06/2015	29/06/2016	
Nombre de titres autorisés	103.000		60.000	50.000	
Date du conseil d'administration	26/06/2014	12/11/2014	29/06/2015	26/07/2016	25/10/2016
Nombre total de titres attribués	85.000	18.000	60.000	10.000	40.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$1,77	\$1,25	\$1,59	\$2,01	\$1,77
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	—	—	—	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	20.000	—	10.000	—	—
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2023	65.000	18.000	50.000	10.000	40.000
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—
En valeur	650	180	500	100	400
En nombre d'actions	65.000	18.000	50.000	10.000	40.000
Dates d'expiration	26/06/2024	12/11/2024	29/06/2025	26/07/2026	25/10/2026

	BSA						
Date de l'assemblée générale	29/06/2016		30/06/2017	29/06/2018		28/06/2019	29/06/2020
Nombre de titres autorisés	10.000	140.000	180.000	210.000	40.000	252.000	252.000
Date du conseil d'administration	26/07/2016	26/06/2016	03/07/2017	02/07/2018	23/10/2018	01/07/2019	29/06/2020
Nombre total de titres attribués	10.000	140.000	180.000	210.000	40.000	252.000	252.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$2,01	\$1,86	\$3,31	\$2,04	\$1,35	\$0,89	\$1,51
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	—	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	—	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2023	10.000	140.000	180.000	210.000	40.000	252.000	252.000
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—	—	—
En valeur	100	1.400	1.800	2.100	400	2.520	2.520
En nombre d'actions	10.000	140.000	180.000	210.000	40.000	252.000	252.000
Dates d'expiration	26/07/2026	26/06/2026	03/07/2027	02/07/2028	23/10/2028	01/07/2029	29/06/2030

	BSA						
Date de l'assemblée générale	29/06/2020	25/06/2021	24/06/2022			24/06/2023	
Nombre de titres autorisés	96.000	980.000	840.000	50.000	220.288	240.000	1.260.000
Date du conseil d'administration	02/02/2021	25/06/2021	24/06/2022	24/06/2022	25/10/2022	24/04/2023	27/06/2023
Nombre total de titres attribués	96.000	980.000	840.000	50.000	220.288	240.000	1.260.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—	240.000	1.260.000
Cours de bourse à la date d'attribution	\$2,13	\$1,49	0,65	0,62	0,92	\$0,57	\$0,54
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	—	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	—	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2023	96.000	980.000	840.000	50.000	220.288	240.000	1.260.000
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—	—	—
En valeur	960	9.800	8.400	500	2.203	2.400	12.600
En nombre d'actions	96.000	980.000	840.000	50.000	220.288	240.000	1.260.000
Dates d'expiration	02/02/2031	25/06/2031	24/06/2032	24/06/2032	25/10/2022	24/04/2023	27/06/2023

	AGA							
Date de l'assemblée générale	28/6/2019	26/6/2020					25/6/2021	
Nombre de titres autorisés	4.837.696	4.903.968					4.999.872	
Date du conseil d'administration	4/2/2020	21/7/2020	20/10/2020	15/12/2020	2/2/2021	20/4/2021	20/11/2021	14/12/2021
Nombre total de titres attribués	880.896	201.472	417.792	3.955.424	125.248	204.032	983.488	3.113.728
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$1,10	\$1,77	\$1,22	\$1,35	\$2,13	\$1,38	\$1,17	\$1,08
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	696.960	23.080	236.360	2.662.060	84.692	89.004	400.376	1.475.728
Nombre de titres attribués et annulés	146.280	29.492	121.944	473.916	3.776	81.788	190.248	211.984
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2023	37.656	18.756	59.488	819.448	36.780	33.240	392.864	1.426.016
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—	—	—	—
En valeur	377	188	595	8.194	368	332	3.929	14.260
En nombre d'actions	37.656	18.756	59.488	819.448	36.780	33.240	392.864	1.426.016

	AGA					
Date de l'assemblée générale	25/6/2021		24/6/2022			
Nombre de titres autorisés	4.999.872		11.489.712			
Date du conseil d'administration	1/2/2022	26/4/2022	26/7/2022	26/7/2022	25/10/2022	13/12/2022
Nombre total de titres attribués	644.480	258.176	68.416	1.015.040	2.866.752	5.697.956
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$1,03	\$0,78	\$0,85	\$0,91	\$0,92	\$0,90
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	201.768	40.952	21.380	273.420	706.672	1.067.623
Nombre de titres attribués et annulés	123.280	105.224	—	—	—	242.408
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2023	319.432	112.000	47.036	741.620	2.160.080	4.387.925
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—	—
En valeur	3.194	1.120	470	7.416	21.600	43.879
En nombre d'actions	319.432	112.000	47.036	741.620	2.160.080	4.387.925

	AGA					
Date de l'assemblée générale	24/6/2022			27/6/2023		
Nombre de titres autorisés	11.489.712			798.912		
Date du conseil d'administration	7/2/2023	23/3/2023	24/4/2023	15/8/2023	24/10/2023	19/12/2023
Nombre total de titres attribués	445.568	10.048	1.385.932	615.680	92.928	90.304
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	445.568	10.048	1.385.932	615.680	92.928	90.304
Cours de bourse à la date d'attribution	\$0.73	\$0.55	\$0.57	\$0.69	\$0.71	\$0.71
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	50.048	—	57.372	20.032	—	—
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2023	395.520	10.048	1.328.560	595.648	92.928	90.304
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—	—
En valeur	3.955	100	13.286	5.956	929	903
En nombre d'actions	395.520	10.048	1.328.560	595.648	92.928	90.304

4.10. Avances remboursables

En Octobre 2014, la Bpifrance a accordé un financement à la Société dans le cadre d'un projet de recherche à long-terme. Le montant total de ce financement est de €6.967.000 comprenant une partie sous forme de subvention (€ 2.957.000) et une autre sous forme d'avance remboursable (€4.010.000). Le financement a été versé en 3 versements dont le dernier a été reçu en 2019. L'avance porte intérêt au taux contractuel de 1,53% et doit être remboursée entre le 31 mars 2019 et le 31 décembre 2024. €150.000 en principal et intérêts ont été remboursés en 2019, €300.000 en 2020, €675.000 en 2021, €540.000 en 2022 et €870.000 en 2023. En cas de succès commercial, défini comme des ventes du produit développé supérieures à 350 millions d'euros dans le cadre de ce programme pendant une période de trois ans, la Société paiera un bonus à Bpifrance de 1% du chiffre d'affaires annuel généré par les produits issus par ce projet. La Société ne prévoit ne prévoit pas de payer ce bonus à la BPI en l'état actuel.

En 2022, la Société a obtenu un financement pour un projet de €309.300 sous forme de subvention et de €472.746 sous forme d'avance remboursable. L'avance est remboursable à compter de septembre 2023 et jusqu'en septembre 2026. Le versement de la totalité du financement a été reçu en mars 2023 pour un montant total de €782.046.

En 2023, la Bpifrance a accordé un financement à la Société dans le cadre d'un projet de recherche à long-terme de €570.040 (€427.530 sous forme de subvention et €142.510 sous forme d'avance remboursable). Le financement sera effectué en 4 versements. Le premier versement a été reçu en mars 2023 pour un montant de €142.511 (€106.883 sous forme de subvention et €35.628 sous forme d'avance remboursable).

4.11. Provisions

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des provisions pour risques et charges et pour dépréciation et retrace les dotations et reprises opérées au titre de l'exercice 2023:

Nature des Provisions (en Euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises (prov. utilisées)	Reprises (prov. non utilisées)	Ecart de change	31/12/2023
Provision pour pertes de change	4.882.815	2.882.675	4.882.815	—	—	2.882.675
Provision pour charges et litiges	310.080	—	71.794	214.684	23.601	—
Autres provisions	1.398.689	239.268	—	269.051	49.465	1.319.442
Provision pour risques et charges	6.591.584	3.121.943	4.954.609	483.735	73.066	4.202.117
Provision pour dép. immo. corporelles	18.744	669.482	18.744	—	—	669.482
Provision pour dép. immo. financières	—	—	—	—	—	—
Provision pour dép. autres immo. financières	—	—	—	—	—	—
Provision sur stocks et encours	1.659.631	1.296.838	356.182	—	—	2.600.287
Provision sur comptes clients et autres créances	2.170.306	—	—	—	—	2.170.306
Provision pour dépréciation	3.848.681	1.966.320	374.926	—	—	5.440.075
Total général	10.440.265	5.088.263	5.329.535	483.735	73.066	9.642.192
	d'exploitation	2.205.588	930.455			
dont dotations et reprises financières		2.882.675	4.882.815			
	exceptionnelles	—	—			

Au cours de l'exercice 2023, la Société a repris la provision pour charges et litiges constituée en 2022, faisant suite à la fin du contrôle fiscal et à la proposition de rectification acceptée pour un montant de €71.794. La Société a également repris la provision concernant un litige fournisseur pour sa totalité car le risque s'est éteint en 2023.

Aux 31 décembre 2022 et 2023, les autres provisions comprennent principalement les paiements estimés aux détenteurs de brevets essentiels dans le cadre des exigences de la norme de redevances établies sur les ventes de modules LTE. La provision est basée sur le jugement de la Direction, en tenant compte des différents articles, rapports et des discussions de l'industrie sur le sujet qui étaient disponibles. Les modules de la Société sont considérés comme des produits finaux intégrant la fonction complète de LTE, et donc peuvent avoir des redevances évaluées sur leur vente; aucune redevance n'est comptabilisée sur les ventes de puces car la fonctionnalité LTE complète n'est pas incluse dans la puce.

4.12. Emprunts obligataires convertibles

- **Emprunt obligataire Nokomis Capital émis en août 2019 :**

Le 16 août 2019, la Société avait émis un emprunt obligataire convertible auprès de Nokomis Capital, L.L.C, d'une valeur nominale de \$5 millions (€4.457.000) arrivant à échéance le 16 août 2022. La dette portait intérêt à 7% par an avec un intérêt annuel payable à la date d'anniversaire de la dette en montant nominal équivalent de dette convertible. La dette est convertible, au gré du porteur, en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de \$0,82 par action.

Le 15 août 2022, cet emprunt obligataire est arrivé à échéance et la Société a choisi d'exercer la première option de l'avenant signé le 20 mars 2020 afin de proroger l'échéance au 16 août 2023 en échange de l'émission de 594.680 bons de souscription à Nokomis à un prix d'exercice de \$1,03 par bon de souscription. La date d'expiration de ces bons est le 15 août 2025. Conformément à l'article II de l'avenant, le taux d'intérêt de l'emprunt obligataire est porté à 9,5 % par an à compter du 15 août 2022. Le prix de conversion de la dette reste inchangé.

Le 15 août 2023, cet emprunt obligataire est arrivé à échéance et la Société a choisi d'exercer la seconde option de l'avenant signé le 20 mars 2020 afin de proroger l'échéance au 16 août 2024 en échange de l'émission de 1.244.820 bons de souscription à Nokomis à un prix d'exercice de \$0,8092 par bon de souscription. La date d'expiration de ces bons est le 15 août 2026. Conformément à l'article II de l'avenant, le taux d'intérêt de l'emprunt obligataire est porté à 13,5 % par an à compter du 15 août 2023. Le prix de conversion de la dette reste inchangé.

Les intérêts de la quatrième année d'anniversaire de l'émission de l'obligation ont été payés en nouvelles obligations pour un montant de \$581.895 (€554.345). Les intérêts courus restant au 31 décembre 2023 s'élèvent à \$338.330 (€306.180).

L'emprunt obligataire convertible émis auprès de Nokomis Capital, LLC a les caractéristiques suivantes:

Le montant en capital de l'obligation est convertible à tout moment à compter de la date d'émission jusqu'à l'échéance, en totalité ou en partie, en action au taux de conversion, sous réserve de certains ajustements liés à des événements importants survenus au sein de la Société, y compris des émissions dilutions, des dividendes, des fractionnements d'actions et d'autres événements similaires. Les intérêts courent sur la partie non convertie de l'obligation au taux d'intérêt de 13.5% par an (9,5% par an avant l'amendement signé en août 2023), payés en nouvelles obligations chaque année à la date anniversaire de l'émission de l'obligation. L'emprunt obligataire prévoit également les cas de défaut qui, si l'un d'eux se produit, permettraient ou exigeraient que le capital et les intérêts courus sur l'obligation deviennent ou soient déclarés exigibles.

Dans le cas d'une recapitalisation, restructuration, reclassement, consolidation, fusion, vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la Société ou d'une autre opération, qui, dans chaque cas, procure aux actionnaires de la Société des actions, des titres ou des actifs en échange de leurs actions ordinaires, le titulaire devra opter, à sa discrétion, soit (a) d'exiger de la Société de racheter au comptant la totalité du principal de l'obligation ou (b) de convertir l'obligation dans son intégralité.

La dette convertible contient des engagements de la Société. En outre, le contrat prévoit que la Société ne peut accorder une sûreté consensuelle ou mettre en gage ses biens personnels à un tiers prêteur (avec certaines exceptions limitées) pendant le temps que la dette existe. Toute modification ou renonciation aux termes de la dette convertible exige le consentement affirmatif du titulaire.

- **Emprunt obligataire Lynrock Lake Master Fund LP émis en avril 2021 :**

Le 9 avril 2021, la Société a émis un nouvel emprunt obligataire convertible auprès de la société Lynrock Lake Master Fund LP d'un montant de \$40 millions (€33.616.000) arrivant à échéance en avril 2024 et convertible, au gré du détenteur, en actions de la Société à un prix de conversion de \$1,915 par action sous réserve de ne pas détenir plus de 9,9% des actions en circulation de la Société. Le taux d'intérêt annuel est de 5,0625% en cas de paiement en espèces ou de 6% si les intérêts sont capitalisés. La Société conserve une option pour rembourser l'obligation dans certaines conditions après 12 mois, en totalité ou en partie. Si un changement de contrôle survient à tout moment avant le remboursement total de l'emprunt, Lynrock Lake Master Fund LP aura le droit, à sa seule discrétion, d'exiger de la Société qu'elle convertisse ou rembourse la totalité du capital restant dû (y compris intérêts courus et intérêts impayés).

Les intérêts de la deuxième année d'anniversaire de l'émission de l'obligation ont été payés en nouvelles obligations pour un montant de \$2.544.000 (€2.441.222). Les intérêts courus au 31 décembre 2023 s'élèvent à \$1.955.064 (€1.769.289).

Le 9 avril 2024, la Société a obtenu des accords moratoires auprès des deux détenteurs de dettes convertibles. Les accords accordaient initialement une période de statu quo d'un mois qui pourrait être prolongée sous réserve du respect de certaines étapes. Fin avril, la Société a entamé des discussions pour prolonger ces accords, qui sont toujours en cours au 30 avril 2024.

4.13. Autres emprunts

Emprunts contractés sur l'exercice :

Le 8 novembre 2023, dans le cadre de l'acquisition en cours envisagée de la Société par Renesas Electronics Corporation («Renesas» (acquisition qui a ensuite été résiliée en février 2024), la Société a conclu un accord de prêt avec Renesas Electronics America. («Renesas America») pour un montant en principal de \$6.000.000 (€5.680.200), à un taux d'intérêt déclaré de 9,5 % par an. Le montant principal et les intérêts courus sur le prêt sont dus à la date la plus rapprochée (i) de la demande écrite de remboursement par le titulaire du prêt après la

réalisation réussie de l'offre de Renesas Electronics Europe GmbH, constituée en société à responsabilité limitée, société de droit allemand (Gesellschaft mit beschränkter Haftung—GmbH) et filiale directe à 100% de Renesas, pour acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de la Société, d'une valeur nominale 0,01 € par action (« Actions Ordinaires »), et des actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice, de la conversion ou de l'échange de toutes options, bons de souscription, obligations convertibles, attributions d'actions restreintes ou droits d'acheter, de souscrire ou de se voir attribuer des actions ordinaires de la Société, pour 0,7575 \$ par action ordinaire (l'« Offre publique d'achat ») en circulation, (ii) 90 jours après la résiliation de l'offre publique d'achat (autrement qu'en raison de sa réussite), (iii) 90 jours après la résiliation du protocole d'accord (le « MoU), daté du 4 août 2023, par et entre Renesas et la Société, et (iv) de la date à laquelle des frais de résiliation de la Société (tels que définis dans le MoU) sont payables en vertu du MoU. Conformément au contrat de prêt, la Société sera tenue de payer à Renesas 10 % du montant en principal initial du prêt en plus de tout montant en principal impayé et de tout intérêt couru et impayé à la résiliation du protocole d'accord dans certaines circonstances. Le contrat d'achat contient **les représentations** et garanties habituelles de la Société. Le prêt contient des clauses restrictives habituelles et est soumis aux cas de défaut habituels.

Le 27 décembre 2023, la Société a conclu un deuxième prêt avec Renesas America d'un montant en principal de \$3.000.000 (€2.775.600), à un taux d'intérêt de 9,5 % par an.

Les intérêts courus au 31 décembre 2023 s'élèvent à \$85.398 (€77.013). Aucun remboursement du nominal n'a été effectué au 31 décembre 2023.

Le 22 février 2024, Renesas a informé la Société qu'elle mettait fin au protocole d'accord de rachat en raison d'une décision défavorable sur le plan fiscal rendue le 15 février 2024 par les autorités fiscales japonaises.

Le 9 avril 2024, la Société a obtenu un accord de statu quo auprès de Renesas. L'accord accorde une période de statu quo initiale d'un mois qui pourra être prolongée sous réserve du respect de certaines étapes. Fin avril, la Société a entamé des discussions pour prolonger cet accord, qui sont toujours en cours au 30 avril 2024.

Emprunts contractés sur les précédents exercices :

- ***Emprunt "BPI Prêt Garanti par l'Etat":***

Le 7 mai 2020, BPI France Financement a accordé à Sequans un prêt garanti par l'Etat, en soutien à l'innovation, dans le cadre des mesures gouvernementales en vue de soutenir les entreprises dans le contexte de crise sanitaire aigüe (COVID-19). Ce financement bénéficie d'une garantie de l'Etat au titre du Fonds National Garantie Etat Coronavirus à hauteur de 90,00 % de l'encours du prêt. Ce prêt d'un montant de 5 millions d'euros porte intérêt à 1,75% et est remboursable soit après un an de différé (capital + intérêts), soit sur les 5 années suivantes sur option de la Société. En Mars 2021, la Société a exercé l'option de ne rembourser l'emprunt qu'à compter du 1er août 2022 et jusqu'en mai 2026. Seuls les intérêts ont été remboursés trimestriellement la première année à compter du 1er août 2021. Au cours de l'exercice 2023, la Société a remboursé €937.500 de nominal et €68.555 d'intérêts. Au 31 décembre 2023, le montant à rembourser s'élève à €3.437.500 et €25.780 d'intérêts courus.

- ***Emprunt "BPI":***

En Septembre 2015, la Société avait reçu deux prêts de Bpifrance Financement pour un montant total de €2.000.000. Un premier prêt de €1.000.000 porte intérêt à 5,24%, payés trimestriellement; le second prêt de €1.000.000 est un prêt à taux zéro. Les deux emprunts sont remboursés sur 5 ans, tous les trimestres à compter de Septembre 2017. Les échéanciers de ces deux emprunts ont été prolongés de deux trimestres suite à la pandémie. La Société a terminé de rembourser le prêt au cours de l'exercice 2023 (€300.000 de principal et €2.003 d'intérêts).

4.14. Avances et acomptes clients

Le montant inscrit au poste "avances et acomptes clients" provient principalement d'un acompte reçu pour un montant de €3.131.318 concernant une commande client qui sera livrée en 2024.

4.15. Instruments financiers

Le tableau suivant présente les notionnels et valeurs de marché des instruments financiers dérivés de change (non dénoués), au 31 décembre 2023.

Type d'instrument	Valeur de marché (€)	Notionnel (€)
Contrats d'achat à terme	66.856	2.000.000
Autres instruments optionnels	—	—

Les contrats d'achat à terme dénoués au cours de l'exercice 2023 ont engendré un gain net de change de €168.087.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1. Répartition géographique du chiffre d'affaires

31 Décembre 2023	Marchés géographiques		
(En Euros)	France HT	Etranger	Total HT
Production vendue	6.155	7.474.814	7.480.969
Prestations de services	21.600	23.266.170	23.287.770
Total 2023	27.755	30.740.984	30.768.739

31 Décembre 2022	Marchés géographiques		
(En Euros)	France HT	Etranger	Total HT
Production vendue	2.583	21.665.035	21.667.618
Prestations de services	—	32.992.041	32.992.041
Total 2022	2.583	54.657.076	54.659.659

5.2. Résultat financier

Nature	Charges		Produits	
	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023
Différence de change	3.177.319	1.026.765	3.358.546	880.326
Produits financiers de participations	—	—	—	1.730.102
Produits nets des dépôts à terme	—	—	65.571	162.016
Intérêts et assimilés	3.339.394	3.699.283	—	—
Provisions	4.882.815	2.882.675	2.374.446	4.882.815
Total	11.399.528	7.608.723	5.798.563	7.655.259

Du fait de son activité à l'exportation, la Société traite une partie importante de ses opérations en dollars américains. Les placements (dépôts à terme) sont en dollars. La perte nette de change réalisée s'élève à €146.439 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, du fait de la fluctuation du dollar par rapport à l'euro.

Les intérêts et charges assimilées incluent notamment les intérêts liés aux dettes convertibles pour un montant de €3.112.058 (€2.817.396 pour l'année 2022), les intérêts de la dette financière pour un montant de €238.687 (€118.965 pour l'année 2022) et les intérêts liés à l'affacturage pour un montant de €106.090 (€163.507 pour l'année 2022).

Provisions :

La charge 2023 correspond au provisionnement des pertes de change latentes à fin décembre 2023.

Le produit 2023 s'explique par la reprise de la provision pour pertes de change latentes comptabilisée au 31 décembre 2022.

5.3. Résultat exceptionnel

Nature (en euros)	31 Décembre 2023	
	Charges	Produits
Produits/charges except° sur opérations en capital	—	126
Pénalité fournisseur	544.352	—
Divers	162.068	57.388
Total	706.420	57.514

Les charges exceptionnelles proviennent notamment d'une pénalité pour sous performance infligée par un de nos fournisseurs pour €544.352, d'une perte sur acompte fournisseur payé pour €104.573 et des charges fiscales sur des exercices antérieurs à payer suite au contrôle fiscal.

Les produits exceptionnels concernent principalement des commandes réceptionnées sur des exercices antérieurs qui n'ont finalement pas été facturées pour €36.197 et à un complément de CIR 2020 pour €19 822 remboursé en 2024 suite à la rectification de la base de calcul identifié lors du contrôle fiscal.

5.4. Impôts sur les bénéfices

La Société étant fiscalement déficitaire et appliquant la méthode de l'imposition exigible, la charge d'impôt courante en France est nulle cependant la Société s'est acquittée au cours de l'exercice 2023 de retenues à la source:

- provenant de revenus de licence facturés à une entreprise chinoise pour un montant de €1.727.138,
- sur les dividendes perçus de sa filiale israélienne pour un montant de €173.010.

La Société dispose d'un bureau de représentation à Shanghai. Elle acquitte un impôt équivalent à l'impôt sur les bénéfices dont le montant est de €36.532 en 2023.

En 2023, la Société a comptabilisé un crédit d'impôt recherche d'un montant de €4.510.643 (€4.036.304 au titre de l'exercice 2022).

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Etat des échéances des créances et des dettes

<i>Etat des créances (Euros)</i>		A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	1.011.359	421.534	589.825
<i>Créances rattachées à des participations</i>	720	720	—
<i>Titres nantis</i>	326.139	—	326.139
<i>Dépôts</i>	684.500	420.814	263.686
Actif circulant	17.348.147	14.406.322	2.941.826
<i>Clients douteux ou litigieux</i>	2.279.611	201.474	2.078.137
<i>Autres créances clients</i>	7.843.741	7.843.741	—
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	948.615	948.615	—
<i>CIR</i>	2.451.654	2.018.080	433.574
<i>Subvention à recevoir</i>	2.482.469	2.111.220	371.249
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	110.446	110.446	—
<i>Débiteurs divers</i>	828	828	—
<i>Charges constatées d'avance</i>	1.229.555	1.170.689	58.866
Total créances	18.359.507	14.827.856	3.531.650

<i>Etats des dettes (Euros)</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	11.757.825	9.882.825	1.875.000	—
Emprunts obligataires convertibles	48.818.556	48.818.556	—	—
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25.000	25.000	—	—
Fournisseurs et comptes rattachés	11.603.263	11.603.263	—	—
Personnel et comptes rattachés	2.058.775	2.058.775	—	—
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3.146.378	2.963.263	183.115	—
Autres impôts, taxes et assimilés	312.836	312.836	—	—
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	436.152	436.152	—	—
Autres dettes	12.249.145	12.249.145	—	—
Produits constatés d'avance	2.790.902	2.735.177	55.725	—
Total dettes	93.198.832	91.084.992	2.113.840	—

6.2. Transactions avec les entreprises liées

Postes concernés	31 Décembre 2022	31 Décembre 2023
(en Euros)		
Autres créances	—	720
Créances clients	—	2.587.427
Acomptes Clients et comptes rattachés	—	3.131.318
Produits constatés d'avance	—	126.152
Emprunts et dettes financières divers	—	8.221.810
Autres dettes	10.968.028	12.024.534
Achats de matières premières	—	9.955
Autres achats et charges externes	23.518.142	24.151.469
Intérêts et charges assimilées	416.271	215.314
Produits financiers de participations	—	1.730.102

Les opérations réalisées avec les entreprises liées l'ont été à des conditions normales de marché ou sont exclues du champ d'application du règlement ANC n°2010-02 et ANC n°2010-03 avec des entreprises liées.

6.3. Ecart de conversion

Actif (en Euros)	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Créances et dettes d'exploitation	180.268	364.337
Autres dettes et créances	2.702.407	4.518.478
Total écart de conversion actif	2.882.675	4.882.815

Passif (en Euros)	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Créances et dettes d'exploitation	361.375	464.318
Autres dettes et créances	644.183	314.410
Total écart de conversions passif	1.005.558	778.728

6.4. Détail des produits à recevoir

Postes de bilan concernés (en Euros)	31 Décembre 2023	31 Décembre 2022
Subventions à recevoir	2.482.469	3.060.852
Fournisseurs, avoir à recevoir	—	238.285
Clients factures à établir	2.639.968	1.785.803
Impôts et taxes	107.551	—
Autres produits à recevoir	731	750
Total	5.230.719	5.085.690

6.5. Détail des charges à payer

Charges à payer (en euros)	31/12/23	31/12/22
Emprunts et dettes financières divers	2.617.762	2.278.907
Fournisseurs, factures non parvenues	3.164.953	2.509.977
Dettes fiscales et sociales	5.517.989	5.947.173
Personnel, charges à payer	2.058.775	1.744.688
<i>Salaires nets</i>	—	9.202
<i>Dettes diverses de personnel</i>	5.250	123
<i>Provision pour congés payés</i>	1.137.962	1.051.683
<i>Provision pour bonus à payer</i>	915.563	683.680
Organismes sociaux	3.146.378	3.844.247
<i>Caisses sociales</i>	2.225.389	3.071.325
<i>Charges sociales sur congés payés et sur bonus à payer</i>	905.275	761.565
<i>Autres</i>	15.714	11.357
Etat, charges à payer	312.836	358.238
Fournisseurs d'immo. Factures non parvenues	203.225	164.302
Total charges à payer	11.503.929	10.900.359

6.6. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance (en Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation	1.229.555	1.222.523
Frais d'émission d'emprunt à étaler	79.154	154.585
Total charges constatées d'avance	1.308.709	1.377.108

Produits constatés d'avance (en Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation	2.790.902	5.294.001
Total produits constatés d'avance	2.790.902	5.294.001

Les charges à étaler correspondent notamment aux frais d'émission des dettes convertibles émises en 2019 et 2021 ainsi que des dettes financières obtenues, d'un montant total de €417.316, amortis sur la durée des dettes, soit €154.338 pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (€159.146 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022).

A partir de 2015, en plus des revenus de maintenance différés, la Société a comptabilisé des produits constatés d'avance liés aux contrats de services de développement et de licences. Ces revenus différés ont totalisé €2.479.880 qui devraient être comptabilisés au cours de l'exercice clos après le 31 Décembre 2023.

En 2023, la Société a également différé des revenus liés à des produits pour €121.687 (le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le distributeur vend le produit au client final) et a différé un chiffre d'affaires d'un montant total de €7.574 correspondant à un produit qui sera vendu à un client à un prix préférentiel. Ce chiffre d'affaires correspond au rabais accordé au client et sera donc reconnu au fur et à mesure de la vente des produits.

6.7. Engagements hors bilan et passifs éventuels

Engagements auprès fournisseurs

A la clôture de l'exercice, les commandes en cours de production mais non encore livrées s'élèvent à \$2,7 millions. Il s'agit de commandes fermes non annulables passées auprès de fournisseurs de matières premières, de produits finis et d'immobilisations et qui seront livrées principalement durant l'année 2024 pour \$2,6 millions.

Contrats de location

La caution bancaire émise en 2020 pour garantir le paiement des loyers des locaux du siège social s'élève à €343.891 au 31 décembre 2023. Cet acte de cautionnement est garanti par un compte à terme d'un montant de €326.139 au 31 décembre 2023.

Les loyers restant à courir jusqu'en mai 2026 (prolongation du bail de Colombes signée en 2019) au titre des surfaces utilisées représentent un montant de €2.105.730. Ce montant prend en compte les loyers des bureaux de Colombes, déduction faite de la franchise de loyer obtenue lors de la prolongation du bail.

Les loyers restant à courir jusqu'en mai 2029 au titre des surfaces utilisées représentant un montant de €392.689 correspondent au nouveau bail signé en avril 2023 pour les bureaux situés à Biot. Ce montant prend en compte des loyers, déduction faite de la franchise de loyer obtenue lors de signature du bail.

Les autres baux concernant les autres établissements de la Société représentent un engagement de €70.787.

Indemnités de fin de carrière

Au 31 décembre 2023, la valeur actualisée de l'obligation est évaluée à €691.669 (€660.732 au 31 décembre 2022).

Les différentes hypothèses actuarielles retenues en 2023 pour le calcul des provisions pour indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,20% (2022 :3,75%)

- Age de départ en retraite : 65-67 ans (2022 : 60-62 ans)
- Modalités de départ : à l'initiative de l'employé
- Evolution annuelle des salaires : entre 1,5% et 3,5%
- Taux de charges sociales patronales moyen : 47%
- Taux de rotation : dégressif à partir de 2 % excepté les personnes âgées de plus de 62 ans ou plus : 0%

Une personne est partie à la retraite cette année.

Indemnités de rupture

Le contrat de travail du Président Directeur Général prévoit (sous réserve d'un engagement de non concurrence de douze mois et sauf cas de résiliation fondée) le paiement d'une indemnité dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration mettrait fin à ses fonctions de Directeur Général. Cette indemnité comprendrait 18 mois de salaire brut annuel et 150 % de son bonus annuel, ainsi que la part des titres donnant droit à des actions ordinaires qui auraient été acquis au cours des 12 mois suivant la date de fin de son mandat. Dans le cas où la fin de mandat interviendrait dans les 3 mois précédent un changement de contrôle ou les douze mois suivants, le Président Directeur Général recevrait la totalité des titres en cours d'acquisition à la date de fin de son mandat.

Litiges

En 2022, la Société a été poursuivie dans le cadre de trois poursuites devant le tribunal de district des États-Unis pour le district du Minnesota par la société Bell Semiconductor, LLC ("Bell"), accusant la Société d'avoir enfreint certains brevets américains par l'utilisation par la Société de certains outils de conception. Dans Bell Semiconductor, LLC contre. Sequans Communications, SA et al, affaire n° 0-22-cv-02106 (DMN), déposée le 26 août 2022, Bell accuse la Société d'avoir enfreint les brevets américains n° 7 149 989 et 7 260 803. Dans Bell Semiconductor, LLC contre. Sequans Communications, SA et al, affaire n° 0-22-cv-02344 (DMN), déposée le 23 septembre 2022, Bell accuse la Société d'avoir enfreint les brevets américains n° 6 436 807 et 7 007 259. Dans Bell Semiconductor, LLC contre. Sequans Communications, SA et al, affaire n° 0-22-cv-02660 (DMN), déposée le 21 octobre 2022, Bell accuse la Société d'avoir enfreint les brevets américains n° 7 231 626 et 7 396 760. La Société a déposé des requêtes en rejet dans chaque cas. En août 2023, Bell a conclu un accord de règlement avec le fournisseur des outils de conception qui, selon Bell, enfreignent les brevets et les trois poursuites contre la Société ont été rejetées. Le fournisseur des outils de conception a indemnisé la Société pour tous les frais de défense et/ou de règlement des poursuites. Les poursuites ont été rejetées en août 2023.

La direction n'a connaissance d'aucune autre procédure judiciaire qui, si elle se concluait défavorablement, aurait une incidence importante sur la situation financière, les activités ou les flux de trésorerie de la Société.

6.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Accroissements d'impôt (en Euros)	Base	Montant
- Ecart de conversion Actif 2023	2.882.675	744.451
Total accroissements	2.882.675	744.451
Allègements d'impôt (en Euros)	Base	Montant
- Provision Effort Construction 2023	78.863	20.366
- Provision pour perte de change 2023	2.882.675	744.451
- Ecart de conversion Passif 2023	1.005.559	259.686
Total allègements	3.967.097	1.024.503
Situation fiscale différée nette		(280.052)
	Montant	
Déficits reportables antérieurs	333.195.322	
Résultat fiscal de l'exercice	(30.527.561)	
Situation fiscale latente	363.722.883	

Le taux d'IS utilisé est égal à 25% auquel on ajoute la contribution sociale sur l'IS (3,3% du taux d'IS).

6.9 Rémunération des dirigeants et des administrateurs

Le montant global des rémunérations versées aux membres des organes de direction s'élevait à €1.469.182 pour l'exercice 2023. La Société n'a contracté aucun engagement pour pension de retraite au profit des dirigeants.

Le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'Administration s'élève à €184.913.

6.10 Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	149	85
Agents de maîtrise et techniciens	—	—
Employés	—	—
	149	85

6.11 Filiales et participations (en Euros)

Sociétés	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats en devises locales	% de capital détenu	Valeur d'inventaire des titres Brute (€)	Nette (€)
Sequans Ltd. (UK)	£25 000	£2.486.827	100%	36.945	36.945
Sequans Inc. (US)	\$10 000	\$3.031.585	100%	6.725	6.725
Sequans Israel Ltd	ILS 10	ILS 2.937.585	100%	2	2
Sequans Ltd. Pte. (SG)	S\$ 100	S\$2.040.020	100%	51	51
Sequans Finland Oy	—	€134.280	100%	0	0
Sequans Communications SAS	€2	€1.002	100%	1.002	1.002

Sociétés	Prêts et avances	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés	Observations
Sequans Ltd. (UK)	0	£6.105.335	£704.738	N/A	Comptes audités
Sequans Inc. (US)	0	\$5.627.320	\$353.251	N/A	N/A
Sequans Israel Ltd	0	ILS 40.483.062	ILS 3.097.426	N/A	Comptes audités
Sequans Ltd. Pte. (SG)	0	S\$1.250.974	S\$99.965	N/A	Comptes audités
Sequans Finland Oy	—	€944.320	€68.267	N/A	Comptes audités
Sequans Communications SAS	€0	€0	€(1.614)	N/A	N/A

7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 22 février 2024, Renesas nous a informé qu'elle mettait fin au protocole d'accord en raison de la réception le 15 février 2024 d'une décision fiscale japonaise défavorable de la part de l'Agence nationale des impôts du Japon.

Le 5 mars 2024, le Conseil d'Administration a attribué aux salariés de la Société et de ses filiales 10.060.288 actions gratuites acquises sur quatre ans.

Le 27 mars 2024, la Société a reçu un engagement de financement de son projet 4G eRedCap pour un montant total de 10,9 millions d'euros de la part de l'État français (opéré pour l'État par Bpifrance) dans le cadre du programme initiative France 2030 visant à soutenir le développement de technologies jugées stratégiquement importantes pour l'intérêt national. Un paiement initial de 2,7 millions d'euros a été reçu en avril; le solde restant dû sera payé en trois fois sur la durée du projet.

Le 9 avril 2024, nous avons obtenu des accords moratoire auprès de nos trois principaux créanciers. Les accords prévoyaient une période de statu quo initiale d'un mois qui pourrait être prolongée sous réserve du respect de certaines étapes. Fin avril, la Société a entamé des discussions visant à prolonger ces accords, qui sont toujours en cours au 30 avril 2024. L'objectif des moratoires est de donner à la Société suffisamment de temps pour négocier et finaliser efficacement une nouvelle transaction stratégique, garantir une solution à long terme qui correspond aux intérêts de toutes les parties prenantes.

Le 22 avril 2024, la Société a émis un billet à ordre non garanti d'un montant en capital de \$5 000 000 à 272 Capital Master Fund, Ltd. La transaction a été clôturée le 24 avril 2024. Le billet porte des intérêts en nature libérés au taux de 12,0 % par annuel, composé annuellement, avec un rendement garanti de 40,0 %. Le billet arrive à échéance le 22 avril 2025, ou un jour avant la première date d'échéance prolongée de la dette convertible existante

de la société détenue par Lynrock Lake et Nokomis et des billets subordonnés détenus par Renesas, selon la première éventualité. Le billet contient des clauses restrictives habituelles et est soumis aux cas de défaut habituels.

Le 30 avril 2024, le Conseil d'Administration a attribué aux salariés de la Société et de ses filiales 147 776 actions gratuites acquises sur quatre ans.